

Commune de BLÂMONT
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 Mars 2015 à 20h

PRÉSENTS : Guy JAMBOIS, Maire, Gilbert L'HOTE, Danielle VAILLANT, Jean-Marc VILLA, Adjoint, Yvette DUSSAUSSOIS, Ghislaine STOCARD, Francine SCHUMACKER, Blandine SALTZMANN, Xavier VUILLAUME, Éric PIERSON, Jean Louis BONNET, Cédric ANDRIOT

ABSENTES EXCUSÉES : Régine VERLASSEN ayant donné procuration à Danielle VAILLANT

ABSENTS NON EXCUSÉS : Thierry MEURANT, Isabelle CHANE

Ouverture de la séance à 20h00

- Désignation du Secrétaire de séance : Francine SCHUMACKER

1 - Approbation du compte-rendu du 24 Février 2015 :

Le Maire demande s'il y a des remarques. Aucune n'étant formulée, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide le compte rendu du 24 Février 2015.

2 - Vote des comptes administratifs 2014 :

Les résultats, les comptes de gestion et les comptes administratifs de l'année 2014 pour 6 budgets communaux sont présentés par Mme STOCARD, membre de la commission finance, et soumis au vote de l'assemblée :

Le conseil, après en avoir délibéré, Mr le Maire s'étant retiré, vote les différents comptes administratifs 2014 conformes aux comptes de gestion du comptable ainsi qu'il suit :

Commune (adopté par 11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	844 814.67 €		
Recettes de fonctionnement	990 085.07 €		
Excédent de l'exercice	145 270.40 €	Excédent cumulé	253 086.70 €
Dépenses d'investissement	396 397.54 €		
Recettes d'investissement	239 968.72 €		
Déficit de l'exercice	156 428.82 €		
Restes à réaliser dépenses	180 500.00 €		
Reste à réaliser recettes	173 467.00 €	Déficit cumulé	177 936.77 €

Eau (adopté par 11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	102 184.42 €		
Recettes de fonctionnement	126 081.10 €		
Excédent de l'exercice	23 896.68 €	Excédent cumulé	23 896.68 €
Dépenses d'investissement	5 422.71 €		
Recettes d'investissement	49 796.35 €		
Excédent de l'exercice	44 373.64 €	Excédent cumulé	41 727.91 €

Salle (adopté par 11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	269.92 €		
Recettes de fonctionnement	1 799.67 €		
Excédent de l'exercice	1 529.75€	Excédent cumulé	10 588.90 €
Dépenses d'investissement	0 €		
Recettes d'investissement	1 061.84 €		
Excédent de l'exercice	1 061.84 €	Excédent cumulé	0 €

Assainissement (adopté par 11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	45 823.77 €		
Recettes de fonctionnement	62 363.58 €		
Excédent de l'exercice	16 539.81 €	Excédent cumulé	27 585.69 €
Dépenses d'investissement	14 402.67 €		
Recettes d'investissement	34 859.79 €		
Excédent de l'exercice	20 457.12 €	Excédent cumulé	87 778.88 €

Hotel Restaurant (adopté par 11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	0 €		
Recettes de fonctionnement	10 034.64 €		
Excédent de l'exercice	10 034.64 €	Excédent cumulé	18 767.90 €
Dépenses d'investissement	0 €		
Recettes d'investissement	3 383.01 €		
Excédent de l'exercice	3 383.01 €	Excédent cumulé	0 €

Cinéma Bon Accueil (adopté par 11 voix pour et 1 abstention)

Dépenses de fonctionnement	13 933.41 €		
Recettes de fonctionnement	19 702.38 €		
Excédent de l'exercice	5 768.97 €	Excédent cumulé	9 369.76 €

3 – Approbation des comptes de gestion 2014 :

Le conseil municipal, adopte les comptes de gestion 2014 du comptable conformes aux comptes administratifs pour les différents budgets :

Commune, avec 11 voix pour et 1 abstention

Eau, avec 11 voix pour et 1 abstention

Salle, avec 11 voix pour et 1 abstention

Assainissement, avec 11 voix pour et 1 abstention

Hôtel Restaurant, avec 11 voix pour et 1 abstention

Cinéma Bon Accueil, avec 11 voix pour et 1 abstention

4 – Affectation des résultats 2014 :

Commune

Constant l'excédent d'exploitation de 253 086.90 € ;

Considérant le besoin de financement de la section d'investissement, corrigé des restes à réaliser s'élevant à 177 936.77 €

DECIDE, par 11 voix pour et 1 abstention

D'affecter le résultat comme suit :

177 936.77 € au compte 1068 'excédent de fonctionnement capitalisé)

75 149.93 € au compte 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté)

Eau

Constant l'excédent d'exploitation de 23 896.68 € ;

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement

DECIDE, par 11 voix pour et 1 abstention

D'affecter le résultat comme suit :

23 896.68 € au compte 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté)

Salle

Constant l'excédent d'exploitation de 10 588.90 € ;

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement

DECIDE, par 11 voix pour et 1 abstention

D'affecter le résultat comme suit :

10 588.90 € au compte 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté)

Assainissement

Constant l'excédent d'exploitation de 27 585.69 € ;

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement

DECIDE, par 11 voix pour et 1 abstention

D'affecter le résultat comme suit :

27 585.69 € au compte 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté)

Hôtel Restaurant

Constant l'excédent d'exploitation 18 767.90 € ;

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement

DECIDE, par 11 voix pour et 1 abstention

D'affecter le résultat comme suit :

18 767.90 € au compte 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté)

Cinéma Bon Accueil

Constant l'excédent d'exploitation 9 369.76 € ;

Considérant l'absence de besoin de financement de la section d'investissement

DECIDE, par 11 voix pour et 1 abstention

D'affecter le résultat comme suit :

9 369.76 € au compte 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté)

5 – Détermination du montant des subventions aux associations 2015 :

Le Maire rappelle les associations ayant obtenu une subvention en 2014 et celles ayant fait la demande en 2015.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, les subventions suivantes ont été attribuées :

	Montants attribué	Nombre de voix
ACCA	150 €	13 voix pour
ADMR	700 €	13 voix pour
A LIVRE OUVERTS	750 €	13 voix pour
ANCIENS COMBATTANTS	120 €	13 voix pour
ANCIENS COMBATTANTS ET PG DU CANTON	120 €	13 voix pour
ASMJC FOOT	800 €	5 voix contre et 8 voix pour
CLEF DE VOUTE	1 000 €	13 voix pour
CLUB DU 3EME AGE	200 €	13 voix pour
COMITE DES FETES	850 €	13 voix pour
DONNEURS DE SANG	200 €	13 voix pour
ECOLE DE MUSIQUE	500 €	1 voix pour 0 € ; 1 voix pour 1000 € et 11 pour 500 €
FANFARE MUNICIPALE	100 €	13 voix pour
JSP	400 €	13 voix pour
LE TREFLE	150 €	13 voix pour
MJC	2 000 €	13 voix pour
RES NON VERBA	150 €	13 voix pour
RHV PECHE	150 €	13 voix pour
SAINT MAURICE	400 €	13 voix pour
SAPEURS POMPIERS	2 300 €	13 voix pour
SOLIDARITE BLAMONT	300 €	13 voix pour
SOUVENIR FRANÇAIS	30 €	13 voix pour
UNACITA	120 €	13 voix pour

Communications et questions diverses :

- Période de facturation eau et assainissement : il est proposé d'avancer la période de facturation de l'assainissement, le point sera débattu lors d'un prochain conseil.
- Demande d'emplacement d'un camion à pizza : les conseillers municipaux réfléchiront à un jour de la semaine pour la prochaine réunion.
- Le Maire rappelle que les délégués au Syndicat Scolaire du Blanc Mont sont pour l'école primaire : Mme Danielle VAILLANT (titulaire) et Mme Florence PIERRON (suppléante) et pour l'école maternelle Mr Benoit DUMET (titulaire) et Mme Yvette DUSSAUSSOIS (suppléante).
- Assainissement : les appels d'offres pourront démarrer lorsque la commune sera propriétaire de tous les terrains nécessaires à la construction de la Station d'épuration.
- 3H Santé : Compte rendu du dernier conseil de surveillance est fait aux membres du conseil municipal. La direction sera commune avec l'hôpital de Lunéville.
- Taxe locale sur la publicité extérieure : une possibilité de taxe existe, et serait à percevoir sur tous les panneaux occupant le domaine public, une réflexion doit être menée pour décider ou non cette taxe.

Prochain conseil municipal : vendredi 3 Avril à 20H

La séance est levée à 22h20

Le Maire,
Guy JAMBOIS